

ÎLE MISCOU



Pourquoi cette aire est-elle à l'étude?

Des terres sur l'île Miscou, plus précisément 3 100 hectares (ha) le long de la côte acadienne, pourraient être ajoutées au décompte des zones protégées. La conservation de ces terres situées à l'extrémité nord-est du Nouveau-Brunswick s'avère prioritaire en raison d'incessants développements et de pertes potentielles dues à l'élévation du niveau de la mer.

FAITS EN BREF

- L'île est reconnue comme une Zone importante pour la conservation des oiseaux dont dépendent des espèces en péril, comme l'hirondelle de rivage, le moucherolle à côtés olive, le pluvier siffleur et le goglu des prés.
- Il s'agit d'une escale dans la voie migratoire de l'Atlantique pour des milliers de canards et d'autres espèces migratrices.
- 2 850 des 3100 ha candidats à la conservation contribuent à la santé de l'écosystème d'eau douce. Ces terres recèlent bon nombre des marécages reconnus à l'échelle provinciale pour l'importance vitale qu'ils revêtent pour les espèces hôtes.
- Ce projet s'inscrirait en continuité avec les aires protégées existantes, comme la zone naturelle protégée (ZNP) de la Grande Plaine de l'île Miscou et les terres protégées privées.

Veillez informer notre décision quant à la protection de ces aires et à leur gestion à long terme en consultant notre carte interactive et en participant à notre sondage sur les connaissances locales **ici**.



Aires Candidates à la Conservation

Île Miscou

Baie des Chaleurs

Golfe du Saint-Laurent

Grande-Plaine

Miscou Centre

W

Miscou

P

Petite-Rivière-de-l'Île

- Route Provinciale
- Zones Naturelles Protégées
- Aires Candidates à la Conservation

